Bilan des acquisitions et cessions effectuées par Dijon Métropole Année 2023

Article L.5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales

Il est rappelé que le bilan annuel fait état des acquisitions et des cessions immobilières intervenues au cours de l'année 2023. Ce bilan comprend donc, d'une part, les acquisitions et cessions immobilières décidées par délibérations de l'année 2023, et d'autre part, celles décidées par délibérations des années précédentes mais dont le transfert de propriété est intervenu en 2023, par réalisation des conditions suspensives.

Ce bilan sera annexé au compte administratif 2023.

Au cours de l'année 2023, la Métropole a acquis et cédé différents biens fonciers et immobiliers dans le cadre de la poursuite de ses actions en faveur du développement économique, de la mise en œuvre de son Programme Local de l'Habitat, du développement de ses équipements publics et de l'aménagement urbain.

Développement économique

> Activités économiques

La Métropole est intervenue dans le domaine économique en vue de conforter l'écosystème de la santé, un des pôles d'excellence du territoire métropolitain, en cédant par promesse synallagmatique de vente, un tènement foncier situé rue Sully et boulevard Jeanne d'Arc à Dijon pour la réalisation d'un nouvel ensemble immobilier innovant « Campus#2 ». Ce nouveau campus, d'une superficie de plus de 9 000 m² de surface de plancher, sera dédié à la recherche et l'innovation, à la formation et l'enseignement, au transfert de technologie et à l'entreprenariat et à la biotechnologie pour les domaines de la santé et du numérique.

Elle est également intervenue pour le développement de l'offre d'enseignement et de formation dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et de la cuisine, en cédant par promesse synallagmatique de vente, un tènement foncier situé 12-18 rue Sully à Dijon pour l'implantation d'un des deux sites du nouveau campus « Vatel Academy », le deuxième site étant situé à Quetigny. Le Groupe « Vatel », leader mondial de ces formations, envisage un campus de plus de 16 000 m² de surface de plancher, dont près de 4 000 m² sur le site de Dijon, permettant sur les deux sites conjugués la formation de près de 450 étudiants et la création de près de 100 emplois d'encadrants.

La Métropole a décidé l'acquisition sur la Ville de Dijon d'un terrain et les droits au bail emphytéotique, 5 rue de Skopje - Marché de l'Agro à Dijon, et leur cession à la société Vetia international afin de permettre à la société de disposer de la pleine propriété de son site d'implantation pour ses activités de grossiste et de négoce dans le secteur de l'agroalimentaire.

Concernant la cession par promesse synallagmatique de vente d'un tènement foncier concerné par le site de projet n°8 « Longènes » à Saint-Apollinaire et nécessaire à la réalisation du « Parc santé des Longènes » par la société Eiffage Aménagement, décidée par délibération du Bureau métropolitain du 08/12/2022, la Métropole a décidé de confirmer la cession de l'ensemble des terrains, après décision de déclassement par anticipation et de désaffectation du domaine public de l'une des parcelles, selon les mêmes modalités et conditions financières, en précisant que la réalisation du parking silo pourrait éventuellement intervenir sur un autre site.

> Aménagements

En ce qui concerne la voirie, la Métropole a décidé, dans le cadre de la réalisation de la ZAC « Parc d'Activités Beauregard » sur les communes de Longvic et d'Ouges, de procéder à l'acquisition sur la SPLAAD des voiries aménagées, rue de la Via Agrippa et rue du Fortin pour partie en vue de leur classement dans le domaine public métropolitain, et à un échange d'emprises foncières en vue de la régularisation des abords de la légumerie métropolitaine. La Métropole a également décidé de déléguer à l'aménageur, son droit de priorité pour l'acquisition sur l'Etat, de terrains à usage de voirie.

Dans le cadre de la réalisation de la ZAC « Parc d'Activités de l'Est Dijonnais », la Métropole a décidé l'acquisition sur la SPLAAD des bassins de rétention des eaux pluviales aménagés.

Elle a également procédé à un échange d'emprises foncières avec la Ville de Dijon pour permettre la réhabilitation de la propriété 17 rue de l'Île et la réalisation de la future voie de l'opération d'habitat « Bruges 2 » sur la commune de Dijon.

Programme Local de l'Habitat

Dans le cadre des objectifs du Programme Local de l'Habitat, la Métropole a décidé de solliciter l'EPFL des Collectivités de Côte d'Or pour l'acquisition et la cession de propriétés bâties et de terrains à bâtir.

Elle a décidé de déléguer l'exercice de son droit de préemption à l'EPFL pour l'acquisition de trois ensembles immobiliers 14 rue de la Raffinerie, 36 avenue Victor Hugo et 21 boulevard Alexandre de Yougoslavie à Dijon, pour des opérations d'acquisition-amélioration par les bailleurs sociaux, représentant 25 logements locatifs aidés.

Elle a délégué son droit de préemption à l'EPFL également pour l'acquisition à Fontaine-lès-Dijon, d'un ensemble immobilier 15 et 15B rue du Faubourg Saint-Martin concerné par le site de projet n°2 « Faubourg Saint-Martin » destiné à la réalisation de logements à loyer modéré, et à Marsannay-la-Côte, d'un terrain pour conforter une opération d'habitat locatif aidé sur la propriété voisine d'un bailleur social.

La Métropole a décidé dans le cadre de la réalisation de la ZAC « Marc Seguin », la cession des anciennes voiries de la précédente Halle des Grésilles en vue de leur rétrocession par la Ville de Dijon à Grand Dijon Habitat dans la perspective de l'opération d'habitat envisagée sur l'îlot « Bénigne Joly ».

Equipements publics

En vue de constituer un nouveau pôle administratif destiné en particulier à l'installation de services mutualisés, la Métropole a décidé l'acquisition d'un ensemble immobilier « Atrium » place des Savoirs à Dijon, étant précisé l'implantation possible de services publics au rez-de-chaussée de l'immeuble.

Elle a également décidé de déléguer son droit de préemption à la Ville de Dijon pour l'acquisition d'un bâtiment à usage professionnel, en copropriété, 13-15 boulevard de l'Université en vue de réaliser un nouveau point d'accès au droit et l'installation de services publics ou administratifs.

Aménagement urbain - Voirie

Dans le cadre des opérations d'aménagement urbain, la Métropole a délégué son droit de préemption à l'EPFL pour l'acquisition de huit biens immobiliers dont un terrain à bâtir, en vue de constituer une réserve foncière dans un secteur en mutation destiné à une recomposition et une requalification urbaines « Entrée Sud » suivant les orientations d'aménagement et de programmation 1 du PLUi-HD: sur la commune de Chenôve, sept biens situés 19, 21 rue de la Justice et 25 rue du Moulin Bernard, 4 rue Nicolas Cugnot, 44 rue Aristide Briand, 6E rue Nicolas Cugnot, 114bis et 139 avenue Roland Carraz.

- sur la commune de Dijon, un ensemble immobilier sis 4 rue des Ateliers et avenue Jean Jaurès.

La Métropole a également délégué son droit de préemption à l'EPFL pour l'acquisition d'un terrain situé 40 avenue du Mont Blanc à Dijon, en réserve foncière dans le cadre d'une opération d'aménagement d'ensemble de requalification urbaine et paysagère de l'entrée de ville, et d'une propriété bâtie sise 26 rue Edme Verniquet pour constituer une réserve foncière à proximité du secteur public composé par le nouveau parc urbain « Jeanne Barret » et des jardins familiaux.

Dans le cadre des opérations de voirie, la Métropole a décidé de rapporter partiellement la délibération du Bureau métropolitain du 30/06/2021 pour diminuer l'emprise du nouvel alignement de la rue Dauphine à acquérir au droit du Centre Dauphine. Elle a également décidé l'acquisition sur l'État d'emprises foncières et de délaissés de voirie sur les communes de Bretenière, Fénay et de Plombières-lès-Dijon, et sur l'EPFL, une emprise foncière pour poursuivre l'alignement de la rue Recteur Marcel Bouchard et l'aménagement de la rue En Vieille Fourche.

Concernant la Cité de la Gastronomie et du Vin, la Métropole a décidé par avenant n°3 à la convention de transfert, dans le domaine public, des voies et des espaces communs, d'acquérir la phase 3 de l'opération correspondant à l'aménagement du parvis devant l'Hôtel, la partie restante de la terrasse Berbisey et des redans de la rue de l'Hôpital.

Dans le cadre de sa compétence voirie, le Bureau métropolitain a autorisé le Président à signer l'acte de transfert par les communes de Bretenière, Chenôve, Chevigny-Saint-Sauveur, Flavignerot, Fontaine-lès-Dijon, Magny-sur-Tille, Neuilly-Crimolois, Saint-Apollinaire et Sennecey-lès-Dijon au profit de la Métropole, d'emprises foncières en pleine propriété et à titre gratuit, correspondant à des voies et accessoires, parcs et aires de stationnement situés sur ces communes.

A - ACQUISITIONS

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date délibération	Cédant	Prix	Objet
Emprise foncière d'une superficie de 350 m²	Commune de Dijon Centre Dauphine Rue Dauphine	16/03/23	Société Dauphine Invest ou syndicat des copropriétaires du Centre Dauphine	I	Diminution de l'emprise du nouvel alignement de la rue Dauphine à acquérir en rapportant partiellement la délibération du Bureau métropolitain du 30/06/ 2021
Emprises foncières AR n°857 et 865 – AS n°581, 596, 603, 616, 623, 624, 625, 626, 628, 632, 636 et 639 – AT n°540, 542, 543, 546, 548, 550, 552, 554 et 556, d'une superficie totale de 6 729 m²	Commune de Plombières-lès-Dijon Rue des Vaux Bruns, route de Dijon et chemin du Vallon	16/03/23	Etat représenté par France Domaine	1€	Délaissés de la LINO, emprises en nature de voiries
Emprise foncière BX n°598 (ex BX n°515p) d'une superficie totale de 1 032 m²	Commune de Dijon Rues Recteur Marcel Bouchard et en Vieille Fourche	16/03/23	Etablissement Public Foncier Local des Collectivités de Côte d'Or 40 avenue du Drapeau 21000 Dijon	1€	Poursuite de l'alignement de la rue Recteur Marcel Bouchard et de l'aménagement de la rue En Vieille Fourche
Voies et accessoires, parcs et aires de stationnement	Communes de Bretenière, Chenôve, Chevigny-Saint- Sauveur, Flavignerot, Fontaine-lès-Dijon, Magny-sur-Tille, Neuilly-Crimolois, Saint-Apollinaire et Sennecey-lès-Dijon	15/06/23	Communes de Bretenière, Chenôve, Chevigny-Saint-Sauveur, Flavignerot, Fontaine- lès-Dijon, Magny-sur- Tille, Neuilly-Crimolois, Saint-Apollinaire et Sennecey-lès-Dijon	A titre gratuit	Transfert en pleine propriété de biens dans le cadre de la compétence création, aménagement et entretien des voiries ; signalisation
Ensemble immobilier « Atrium » BD n°167 d'une superficie de 1732 m²	Commune de Dijon Place des Savoirs 1-5 rue François Bugnon 10 rue Marc Seguin	15/06/23	Société Est Métropoles 8 rue Marcel Dassault 21000 Dijon	2 420 000 € HT	Constitution d'un nouveau pôle administratif destiné en particulier à l'installation de services mutualisés et implantation possible de services publics au RDC
Emprise foncière et droits au bail emphytéotique AK n°342 d'une superficie de 4 474 m²	Commune de Dijon Marché de l'Agro 5 rue de Skopje	22/06/23	Ville de Dijon	5€	En vue de d'une cession à une entreprise souhaitant disposer de son site d'implantation, en pleine propriété
Emprise foncière ZB n°104 d'une superficie de 1 397 m²	Commune de Bretenière	14/09/23	Etat représenté par France Domaine	1€	Voirie
Voiries BY n°363p, 369p et 375p ZR n°115 d'une superficie totale d'environ 13 451 m²	Commune de Longvic Commune de Ouges ZAC « Parc d'Activités Beauregard »	16/11/23	Société Publique Locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise » 40 avenue du Drapeau 21000 Dijon	2 400 000 € TTC	Voiries aménagées : rue de la Via Agrippa et rue du Fortin pour partie
Parcelle aménagée en bassins de rétention des eaux pluviales ZM n°289 d'une superficie de 19 957 m²	Commune de Saint- Apollinaire ZAC « Parc d'Activités de l'Est Dijonnais » Ecoparc Dijon- Bourgogne	16/11/23	Société Publique Locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise » 40 avenue du Drapeau 21000 Dijon	1 000 000 € TTC	Bassins de rétention des eaux pluviales réalisés dans le cadre de la phase 1 de la tranche 2 de l'opération d'aménagement
Espaces communs n°92, 93, 94, 108 et 133 d'une superficie totale de 3 125 m²	Commune de Dijon Cité de la Gastronomie et du Vin 2, rue de l'Hôpital	16/11/23	Eiffage Aménagement 11 place de l'Europe 78140 Velizy Villacoublay	701 596 €HT	Avenant n°3 à la convention de transfert des espaces communs de la CIGV - Phase 3 - Parvis de l'Hôtel, partie restante de la terrasse Berbisey et redans rue de l'Hôpital
Emprises foncières ZD n°16, 17 ZE n°2, 6 d'une superficie totale de 4 174 m²	Commune de Fénay Route métropolitaine n°996	16/11/23	Etat représenté par France Domaine	À titre gratuit	Délaissés de l'autoroute A31 - Accotements de la route métropolitaine n°996 grevés de l'ER n°3 pour l'élargissement de la voie

B – PRÉEMPTIONS

Nature du bien Références cadastrales	Localisation	Date arrêté de préemption	Cédant	Prix	Objet
Ensemble immobilier de quatre bâtiments comprenant sept logements, quatre garages et trois remises, deux locaux professionnels et deux maisons AN n°48, 49, 51, 55, 153, 181 et 183 d'une superficie totale de 3 616 m²	Commune de Chenôve 21 rue de la Justice 25 rue du Moulin Bernard	03/01/23 Délégation à l'EPFL	M. Alain Cornier 54 rue de la Monesse 92310 Sèvres Mme Claudine Cornier 72 avenue Parmentier 75011 Paris	632 500 €	Secteur en mutation en vue d'une recomposition urbaine et d'une requalification des tissus autour des axes stratégiques - OAP métropolitaine 1 « Entrée Sud » - Réserve foncière
Maison AN n°90 et 91 d'une superficie totale de 500 m² Une parcelle servant de passage AN n°92 d'une superficie de 70 m²	Commune de Chenôve 4 rue Nicolas Cugnot	13/01/23 Délégation à l'EPFL	M. Gilles Rameaux 5 rue Saint Didier 21110 Longecourt-en-Plaine M. Didier Rameaux 21 route d'Echigey 21110 Marliens Mme Christine Rameaux 9 impasse Résidence 21910 Saulon-la-Rue	260 000 €	OAP métropolitaine 1 « Entrée Sud » - Requalification urbaine - Réserve foncière - Montant inférieur à la DIA (360 000 €)
Maison lot 4 de la copropriété AN n°111 d'une superficie de 1 283 m²	Commune de Chenôve 44 rue Aristide Briand	13/01/23 Délégation à l'EPFL	M. et Mme Thomas Oduro 44 rue Aristide Briand 21300 Chenôve	387 000 €	OAP métropolitaine 1 « Entrée Sud » - Requalification urbaine - Réserve foncière - Montant inférieur à la DIA (500 000 €)
Vente concomitante d'une maison d'habitation et d'une propriété bâtie comprenant une maison et un corps de ferme avec dépendances et cours BD n°80 et 81 d'une superficie totale de 4 602 m²	Commune de Fontaine-lès-Dijon 15 et 15B rue du Faubourg Saint-Martin	02/03/23 Délégation à l'EPFL	Mme Berthe Vincenot 15 rue du Faubourg Saint- Martin 21121 Fontaine-lès-Dijon M. Alain Vincenot 6 rue Sous la Velle 21190 Meloisey M. Eric Vincenot 5 place de la France Libre 21000 Dijon M. Denis Vincenot 5 rue de l'Ecu 51100 Reims M. Adrien Vincenot 4 rue du Coin 2540 Blaisy-Bas M. Loïc Vincenot 14 rue du Général Joubert 21000 Dijon Mme Sara Vincenot 6 rue Philippe Wolf 31000 Toulouse	1 250 000 €	Site de projet n°2 « Faubourg Saint-Martin » du PLUi-HD destiné à la réalisation de logements à loyer modéré
Bâtiment à usage professionnel et de bureaux lots de copropriété n°105, 106, 107, 109, 114, 208, 315 et 401 BW n°466 d'une superficie de 4 024 m²	Commune de Dijon 12 chemin des Petites Roches 13-15 boulevard de l'Université	15/03/23 Délégation à la Ville de Dijon	Mutuelle Générale de l'Education Nationale 3 square Max Hymans 75015 Paris	+ commission à la charge de	Réalisation d'un nouveau point d'accès au droit et installation de services administratifs ou associatifs
Maison lot 6 de la copropriété AN n°112 d'une superficie de 2 903 m² et 1 533/10 000èmes du lot 7 servant de voirie de la copropriété	Commune de Chenôve 6E rue Nicolas Cugnot	11/04/23 Délégation à l'EPFL	M. Jean-François Voillequin et Mme Bernadette Martelle 6E rue Nicolas Cugnot 21300 Chenôve	272 000 €	OAP métropolitaine 1 « Entrée Sud » - Requalification urbaine - Réserve foncière Montant inférieur à la DIA (290 000 €)

B - PRÉEMPTIONS (suite)

Nature du bien Références cadastrales	Localisation	Date arrêté de préemption	Cédant	Prix	Objet
Maison AR n°93 d'une superficie de 732 m²	Commune de Chenôve 139 avenue Roland Carraz	25/05/23	M. Alain Clouet et Mme Guilène Jourd'heuil 26 rue Docteur Brulet 21120 Is-sur-Tille M. Christian Clouet 86 rue Félix Tisserand 21700 Nuits-Saint-Georges Mme Colette Clouet 15 rue Jean Mermoz 71100 Lux	180 000 €	OAP métropolitaine 1 « Entrée Sud » - Requalification urbaine - Réserve foncière
Terrain comprenant un garage BN n°62 d'une superficie de 542 m²	Commune de Marsannay-la-Côte 3 rue des Vignes	23/06/23 Délégation à l'EPFL	Mme Margot Ranoux 6 rue Lucien Sampaix AO1 78210 Saint-Cyr l'Ecole Mme Elodie Ranoux lieudit « Lacroqueille » 15310 Saintillide M. Daniel Ranoux 8 allée des Frênes 21380 Messigny-et-Vantoux Mme Odile Guyard 39 rue de Mazy 21160 Marsannay-la-Côte Mme Denise Guyard 3A Montée de Guise 21000 Dijon M. Claude Guyard 9 Grande Rue 21121 Hauteville-lès-Dijon Mme Michèle Guyard 43 rue du Château 21160 Marsannay-la-Côte Mme Pascale Guyard 49 rue du Onze Septembre 21300 Chenôve M. Sylvain Enselme 219 route de Cornet 74230 Dingy-Saint-Clair Mme Céline Enselme 451T rue du 11 Juillet 1944 - 01450 Poncin M. Jack Enselme Lotissement « Le Chéron » 21910 Barges	136 000 €	Réalisation par Habellis d'une opération d'habitat locatif aidé de quatre logements en complément des logements aidés déjà prévus sur la propriété voisine
Propriété bâtie à usage commercial et d'habitation (un local et douze studios) BW n°483, 484, 485, 486, et 487 d'une superficie totale de 1 639 m²	Commune de Dijon 14 rue de la Raffinerie	13/07/23 Délégation à l'EPFL	SCI « De La Raffinerie » 14 rue de la Raffinerie 21000 Dijon	815 000 €	Réalisation par Habellis d'une opération d'habitat locatif aidé de douze logements, en acquisition-amélioration
Immeuble composé de sept appartements HL n°460 d'une superficie de 499 m²	Commune de Dijon 36 avenue Victor Hugo	24/07/23 Délégation à l'EPFL	M. Bernard Thuringer 68 rue de Dijon 21121 Fontaine-lès-Dijon	425 000 € + commission à la charge de l'acquéreur 20 000 € TTC	locatif aidé de sept logements, en acquisition-
Maison AH n°306 d'une superficie de 335 m²	Commune de Chenôve 114 bis avenue Roland Carraz	08/09/23 Délégation à l'EPFL	M. Izzettin Akpinar et Mme Nazli Akpinar 114 bis avenue Roland Carraz 21300 Chenôve	390 000 €	OAP métropolitaine 1 « Entrée Sud » - Requalification urbaine - Réserve foncière
Ensemble immobilier à usage d'habitation et professionnel composé d'une maison, d'un atelier et d'un hangar DH n°161 et 162 d'une superficie totale de 1 178 m²	Commune de Dijon 4 rue des Ateliers avenue Jean Jaurès rue des Gaulois	15/09/23 Délégation à l'EPFL	Mme Christine Sauge 29 rue d'Enghien 69002 Lyon M. Thierry Sauge 6 Sente Magonnet 78610 Saint-Léger-En- Yvelines	550 000 €	OAP métropolitaine 1 « Entrée Sud » - Requalification urbaine - Réserve foncière

B - PRÉEMPTIONS (suite)

Nature du bien Références cadastrales	Localisation	Date arrêté de préemption	Cédant	Prix	Objet
Maison AP n°187 d'une superficie de 705 m²	Commune de Dijon 26 rue Edme Verniquet	24/10/23 Délégation à l'EPFL	M. Daniel Tournemeule 26 rue Edmé Verniquet 21000 Dijon Mme Geneviève Sanchez 24 D rue Majnoni d'Intignano 21121 Fontaine-lès-Dijon	jouissance de	Constitution d'une réserve foncière à proximité du secteur public composé par le nouveau parc urbain « Jeanne Barret » et des jardins familiaux
Ensemble immobilier à usage d'habitation et commercial – Deux locaux et sept appartements HM n°290 d'une superficie de 250 m²	Commune de Dijon 21 boulevard Alexandre 1 ^{er} de Yougoslavie	24/10/23 Délégation à l'EPFL	Mme Dominique Thuringer 25 boulevard Maréchal Leclerc 21240 Talant	500 000 €	Réalisation par Grand Dijon Habitat d'une opération d'habitat locatif aidé de six logements, en acquisition-amélioration
Terrain à bâtir AN n°53 et 54 d'une superficie totale de 945 m²	Commune de Chenôve 19 rue de la Justice	30/11/23 Délégation à l'EPFL	M. Jean-Marc Aubry 4 rue du Moulin Bernard 21300 Chenôve	180 000 €	OAP métropolitaine 1 « Entrée Sud » - Requalification urbaine - Réserve foncière Montant inférieur à la DIA (465 000 €) - Renonciation à la vente par le propriétaire
Terrain à usage de jardin Cl n°43 d'une superficie de 1 496 m²	Commune de Dijon 40 avenue du Mont Blanc	21/12/23 Délégation à l'EPFL	M. Daniel Colas et Mme Simone Coilly 1 rue de Genève 21300 Chenôve	10 000 €	Opération d'aménagement d'ensemble de requalification urbaine et paysagère de l'entrée de ville. Poursuite de la réserve foncière

C - DROIT DE PRIORITE

Nature du bien Références cadastrales	Localisation	Date arrêté	Cédant	Prix	Objet
Terrains à usage de voirie pour partie BY n°180, 207 et 208 d'une superficie totale de 9 635 m²	Commune de Longvic Rente de Beauregard	03/07/23 Délégation à la Société Publique Locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise »	Direction Régionale des Finances Publiques 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex	4 300 €	Aménagement de la ZAC Beauregard

D - CESSIONS

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date délibération	Acquéreur	Prix	Objet
Emprise foncière et droits au bail emphytéotique AK n°342 d'une superficie totale de 4 474 m²	Commune de Dijon Marché de l'Agro 5 rue de Skopje	22/06/23	Société Vetia International 10 rue des Halles 75001 Paris	134 220 € HT	Implantation d'une activité de grossiste et de négoce dans le secteur de l'agroalimentaire
Terrain à bâtir BX n°11p, 13p, 14p, 154p, 581, 593 et 585p d'une superficie totale d'environ 3 177 m²	Commune de Dijon 1-7 rue Sully 19 boulevard Jeanne d'Arc	22/06/23	Société « Bart » 53 boulevard du Colonel Fabien 94200 lvry-sur-Seine	451 300 € HT	Cession par promesse synallagmatique de vente - Réalisation d'un nouvel ensemble immobilier innovant « Campus#2 » dédié à l'écosystème de la santé
Emprises d'anciennes voiries d'une superficie totale d'environ 1 990 m²	Commune de Dijon ZAC « Marc Seguin » Ilot « Bénigne Joly »	16/11/23	Ville de Dijon	À titre gratuit	Anciennes voiries de desserte de la précédente Halle des Grésilles en vue d'une cession future à Grand Dijon Habitat pour une opération de logements

D - CESSIONS (suite)

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date délibération	Acquéreur	Prix	Objet
Tènement foncier AE n°20, 21, 22, 164, 165 et 412 d'une superficie totale de 5 948 m²	Commune de Saint- Apollinaire Rue du Docteur Schmitt rond-point Jean Moulin Chemin des Longènes « Parc santé des Longènes »	16/11/23	Société « Eiffage Aménagement » 11 place de l'Europe CS 50570 78140 Vélizy-Villacoublay	375 000 €HT Modalités financières identiques à celles définies par délibération du 08/12/ 2022	« Longènes » du PLUi-HD - Cession par promesse synallagmatique de vente confirmée après
Tènement foncier bâti BX n°190, 191, 83 et 82 d'une superficie totale de 2 610 m²	Commune de Dijon 12-18 rue Sully	23/11/23	Société « OCEANIS Promotion » 125 rue Gilles Martinet 34070 Montpellier	1 137 000 € HT	Cession par promesse synallagmatique de vente pour la réalisation du Campus « Vatel Academy » dédié aux formations de l'hôtellerie, de la restauration et de la cuisine, réparti sur les sites de Dijon et Quetigny

E - ECHANGES

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date délibération	Cessionnaires	Prix	Objet
Parcelle de terrain ZR n°125p d'une superficie d'environ 11 m² cédée en échange d'une parcelle de terrain ZR n°123p d'une superficie d'environ 22 m²	Commune de Ouges	15/06/23	Société Publique Locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise » 40 avenue du Drapeau 21000 Dijon	Sans soulte	Régularisation foncière des abords du site de la légumerie
Surlargeur de trottoir issue du domaine public d'une superficie d'environ 35 m² cédée en échange d'une parcelle de terrain DK n°10p d'une superficie d'environ 49 m²	Commune de Dijon Quai Etienne Bernard 17 rue de l'Ile	14/12/23	Ville de Dijon	Sans soulte	Réhabilitation de la propriété 17 rue de l'Ile et réalisation de la future voie de l'opération d'habitat « Bruges 2 »